



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
le 14 décembre à vingt heures trente minutes,
le Conseil municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 9 décembre 2020, s'est réuni à titre exceptionnel en raison de la crise COVID 19, au complexe Revaux Foucher, sous la présidence de M. Janick ALARY, Maire.

Présents :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE et Brigitte ROY ;

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON, Marc MIOT et Frédéric PIERRON.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent(es) excusé(es) avec remise de pouvoir :

Mme Patricia HULAK donne pouvoir à Mme Catherine LACOUX

Absent(es) excusé(es) sans remise de pouvoir :

M. Martial AUGER

M. Eric POUGETOUX

Mme Lucie MAHUTEAU a été nommée secrétaire de séance.

Un point complémentaire est apporté à l'ordre du jour :

point 12 bis - Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de viandes fraîches labellisées de bœuf - coordination assurée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2020 tel qu'il est transcrit dans le registre.

2. Information sur la délégation de l'article L2122-22 du CGCT

Le Conseil municipal est informé des décisions municipales suivantes, intervenues depuis la dernière séance :

N° Décision	Titre	Objet	Observation
021/2020	Contrat de cession Carton Compagnie « Le P'tit Zébrichon » - partenariat la Touline	Contrat de cession Carton Compagnie « Le P'tit Zébrichon » - partenariat la Touline Dimanche 8 novembre 2020 15h00 – La Touline Coût : 960,50 € (association non assujettie à la TVA)	
022/2020	Contrat annuel d'hébergement des données et assistance PMB Services (logiciel de la bibliothèque)	Contrat annuel d'hébergement des données et assistance PMB Services (logiciel de la bibliothèque) SOCIETE PMB SERVICES ZI de Mont sur Loir – Château du Loir 72500 MONTVAL-SUR-LOIR Durée : du 02/12/2020 au 02/12/2021 Coût : 736,27 € HT 883,53 € TTC	
023/2020	Avenant n°1 – lot n° 1- Aménagements extérieurs – VRD – entreprise HENOT TP marché de travaux opération Complexe Revaux Foucher	Avenant n°1 – lot n° 1- Aménagements extérieurs – VRD – entreprise HENOT TP marché de travaux opération Complexe Revaux Foucher Pour mémoire, rappel du montant initial du lot 1 : 61 000 € HT Montant de l'avenant n°1 : 6 406,50 € HT Intervention supplémentaire faisant suite à la demande du contrôle technique de retrait de réseaux découverts sous emplacements de massifs de fondation. Nouveau montant du lot 1 après avenant : 67 406,50 € HT Soit 80 887,80 € TTC	
024/2020	Avenant n°2 – marché de maîtrise d'œuvre – groupement Crespy Aumont opération Complexe Revaux Foucher	Avenant n°2 – marché de maîtrise d'œuvre – groupement Crespy Aumont opération Complexe Revaux Foucher Montant de rémunération de maîtrise d'œuvre actualisé suite à	

N° Décision	Titre	Objet	Observation
		l'affermissement de l'ensemble des éléments de missions de la TO n°1 Revaux et d'une partie de la mission de la TO n°2 « gymnase Foucher » (pour les phases APS à ACT). Nouvelle rémunération de maîtrise d'œuvre définie par l'avenant n°2 : 131 084,12 € HT Soit 157 300,94 € TTC	

FINANCES / MARCHES PUBLICS

3. Adoption des tarifs du cimetière communal – application à compter du 1^{er} janvier 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 : DECIDE la révision des tarifs du cimetière d'Azay-sur-Cher comme suit :

TARIFS

Applicables à compter du 1^{er} janvier 2021

1° Achat terrain nu pour CONCESSION (Fosse pleine terre, caveau)

Dimension : 2mx1m

30 ans	350 €
50 ans	600 €

2° Renouvellement terrain pour CONCESSION (fosse pleine terre, caveau)

Dimension : 2mx1m

30 ans	300 €
50 ans	500 €

3° Achat ou renouvellement COLUMBARIUM

Maxi 2 urnes ordinaires, dimension 35cmx 35cm x 24 cm

15 ans	400 €
30 ans	550 €

4° Achat terrain nu pour CAVURNE ou renouvellement

Maxi 3 urnes, dimension extérieures 80 cm x 80 cm

15 ans	350 €
30 ans	500 €

5° Achat CAVEAUX CIMETIERE Nord et Est (existants)

Emplacement		
F1 (1 emplacement)	30 ans	1080 €
	50 ans	1280 €
F2 (emplacements)	30 ans	1205 €
	50 ans	1405 €

***concernant ces caveaux situés dans le cimetière « EST », ces derniers seront réservés pour des cas exceptionnels qui seront présentés en Conseil municipal.**

6° Vacation funéraire

Cercueil inhumé dans une autre commune en l'absence d'un membre de la famille

Cercueil destiné à la crémation (cercueil restant au domicile avec ou sans changement de commune)

Coût unitaire pour 1 vacation	25 €
-------------------------------	------

7° Caveau provisoire

Coût par jour	3 €
---------------	-----

+ frais pour la remise en état du caveau à la charge des utilisateurs, (nettoyage, désinfection, cartouche plaque de fond pour cercueil et autres produits.)

Article 2 : PRECISE que seuls les domaines d'interventions réglementaires donnent lieu à une vacation.

Article 3 : la présente délibération ANNULE et REMPLACE la délibération n°2018-098 du 17 décembre 2018.

4. Attribution des subventions bonus aux associations - année 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

- FIXE et ADOPTE les montants des subventions bonus 2020 versées aux associations tels que figurant ci-dessous :

Nom de l'Association	2020		
	Bonus > 50 licenciés	Bonus Vie locale	Manifestations
	SPORT		
A.C.T.C.	50 €	150 €	VL + MN + T
ART & BE-ONE			
A.T.T.A.C.		150 €	VL + MN + T
A.V.H.B.	100 €		
A.Z.A.R.C.			
AZAY BMX CLUB	100 €		
AZAY DANSES	50 €	100 €	VL + T
AZAYROISE	100 €	150 €	VL + MN + T

CANI'TOONS 37			
CAPOEIRA ILHA GUERREIRA		100 €	VL + T
CD ELEC FOOT			
CRAC TOURAINE		100 €	VL + MN
FC VAL			
F.V.A.			
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE AZAY/VÉRETZ	100 €		
KARATÉ DO SHOTOKAN	50 €		
SOUFFLE & HARMONIE			
V.A.C.		100 €	VL+ T
V.E.T.T.A.C.			
VTT'OONS			
PLUME DE YOGA			
Sous-total	550 €	850 €	
Nom de l'Association	2020		
	Bonus > 50 licenciés	Bonus Vie locale	Manifestations
	CULTURE		
L'ARCHET D'ARGILE			
ART MUSICAL			
COMITÉ DE JUMELAGE			
COMPAGNIE TARTIFUME			
LE PATRIMOINE AZÉEN			
SAINT JEAN DU GRAIS-CARREFOUR DES CULTURES			
LE THEATRE D'AZAY			
THÉÂTRE DU PASSAGE			
LA TOULINE			
Sous-total	0 €	0 €	
Nom de l'Association	2020		
	Bonus > 50 licenciés	Bonus Vie locale	Manifestations
	LOISIRS		
ABC CRÉAZAY			
AMICALE PHILATÉLIQUE			
AZAY MOTO CLUB			
AZAY RANDO LOISIRS		100 €	VL+ T
JARDIN POTAZAY			
STAMPIN' ADDICT			
TEMPS LIBRE			
Sous-total	0 €	100 €	
Nom de l'Association	2020		
	Bonus > 50 licenciés	Bonus Vie locale	Manifestations
	AUTRES ASSOCIATIONS		

Associat° des Propriétaires Chasseurs et non-Chasseurs d'Azay/Cher			
AZ' aides			
CZA		100 €	VL + MN
Faisons Revivre Azay-sur-Cher (FRAcS)			
LANCER CLUB			
LE MAY LIE MAY L'EAU			
UNC			
Comité d'initiatives			
CMJ			
Sous-total	0 €	100 €	
2020			
Nom de l'Association	Bonus > 50 licenciés	Bonus Vie locale	Manifestations
ENFANCE			
A.P.E.		150 €	VL + MN + T
école maternelle OCCE			
école élémentaire USEP			
DDEN			
La Vie pour Grandir			
Entraide Scolaire Amicale			
Sous-total	0 €	150 €	
TOTAL	550 €	1 200 €	

Bonus participation vie locale

VL = Fête de la vie locale / T = Téléthon / MN = Marché de Noël / G =Graines d'Essentiel / TV = Troc Verts / 14.07 = 14 Juillet
100€ (2 manifestations) ; 150€ (3 manifestations) ; 200€ (4 manifestations) ; 250€ (5 manifestations)

Bonus sport (sauf FCVAL)

50€ (+ de 50 adhérents) ; 100€ (+ de 100 adhérents)

5. Passage à la nomenclature M57 - approbation du règlement budgétaire et financier de la commune

Le Conseil municipal, à compter de l'exercice 2021, pour le budget principal de la commune,

Par dix-neuf voix pour :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE et Patricia HULAK (représentée par Catherine LACOUX);
Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON et Marc MIOT.

Et deux abstentions :

Mme Brigitte ROY et M. Frédéric PIERRON

- **ADOPTE** le règlement budgétaire et financier de la commune d'Azay-sur-Cher ;
- **PRECISE** que ce règlement s'appliquera au budget principal de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

6. Passage à la nomenclature M57 - modalités de gestion des amortissements en M57 : adoption des durées d'amortissement, dérogation à la règle de calcul prorata temporis (option pour l'amortissement linéaire), fixation du seuil des biens de faible valeur à amortir sur un an

Le Conseil municipal, à compter de l'exercice 2021, pour le budget principal de la commune,

Par dix-neuf voix pour :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE et Patricia HULAK (représentée par Catherine LACOUX);

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON et Marc MIOT.

Et deux votes contre :

Mme Brigitte ROY et M. Frédéric PIERRON

Pour la fixation des durées d'amortissement :

ADOPTE les durées d'amortissement proposées dans le document annexé pour les immobilisations acquises.

Pour le choix dérogatoire de la méthode de l'amortissement linéaire :

ADOPTE la règle dérogatoire du calcul des amortissements **sur le mode linéaire** des immobilisations acquises (dérogation à l'application de la règle de calcul prorata temporis),

Pour la comptabilisation par composant :

APPLIQUE la méthode de comptabilisation par composant pour distinguer les éléments constitutifs d'une immobilisation corporelle dont le rythme de renouvellement est différent.

Pour la fixation du seuil de biens de faible valeur :

FIXE un seuil de biens de faible valeur à amortir sur 1 an à 500 € TTC et **APPROUVE** la sortie de l'inventaire comptable, de l'état de l'actif et du bilan, des biens de faible valeur dès qu'ils ont été intégralement amortis.

7. Passage à la nomenclature M57 - mise en place de la fongibilité des crédits pour les sections fonctionnement et investissement

Le Conseil Municipal, à compter de l'exercice 2021, pour le budget principal de la commune,

Par dix-neuf voix pour :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE et Patricia HULAK (représentée par Catherine LACOUX);

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON et Marc MIOT.

Et deux votes contre :

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

8. Passage à la nomenclature M57 – approbation du choix de provisions pour risques et charges

Le Conseil municipal,

Par dix-neuf voix pour :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE et Patricia HULAK (représentée par Catherine LACOUX);

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON et Marc MIOT.

Et deux votes contre :

Mme Brigitte ROY et M. Frédéric PIERRON

DECIDE d'APPLIQUER le régime de droit commun en **OPTANT** pour le régime de provisions semi-budgétaires et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

9. Demande de subvention DETR ou DSIL 2021 et autres fonds spéciaux (part exceptionnelle 2020 de la DSIL et dotation spécifique dédiée à la rénovation thermique des bâtiments publics) – opération CRF (Complexe Revaux Foucher) – tranche 2021 « Revaux »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par vingt voix pour :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE, Patricia HULAK (représentée par Catherine LACOUX) et Brigitte ROY;

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON et Marc MIOT.

Et une abstention :

M. Frédéric PIERRON

- **PREND connaissance** et **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel de la **phase 2021** de l'opération CRF, pour la réalisation de travaux de rénovation thermique de la salle Revaux ;

- **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter la subvention portant sur cette deuxième phase auprès de l'Etat, sur :

- La part exceptionnelle 2020 de la dotation de soutien à l'investissement public (DSIL)
- Et/ou la dotation spécifique dédiée à la rénovation thermique des bâtiments publics
- Et/ou la DETR 2021 ou la DSIL 2021.

10. Demande de subvention F2D 2021 au Conseil départemental - opération CRF (Complexe Revaux Foucher)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par vingt voix pour :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE, Patricia HULAK (représentée par Catherine LACOUX) et Brigitte ROY;

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON et Marc MIOT.

Et une abstention :

M. Frédéric PIERRON

- **PREND connaissance** et **ADOpte** le plan de financement prévisionnel de la **phase 2021** de l'opération CRF, pour la réalisation de travaux de rénovation thermique de la salle Revaux ;

- **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter la subvention portant sur cette deuxième phase auprès du Conseil départemental sur le F2D 2021.

11. Demande de subvention Région via le CRST Pays Loire Touraine - opération CRF (Complexe Revaux Foucher) - tranche ferme 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par vingt voix pour :

Mmes Katia PELTIER, Mireille de la CROMPE, Christine SACRISTAIN, Catherine LACOUX, Marie-Laure THEPENIER, Lucie MAHUTEAU, Katia BOIS, Carol PASQUET, Aline VIOLANTE, Patricia HULAK (représentée par Catherine LACOUX) et Brigitte ROY;

Ms Janick ALARY, Claude ABLITZER, Paul-Emile BELLALOUM, Rodolphe GODIN, Claude DAMOTTE, Nicolas PALACH, Jean-Pierre MARTINEAU, Johnny GAUTRON et Marc MIOT.

Et une abstention :

M. Frédéric PIERRON

- **PREND connaissance** et **ADOpte** le plan de financement prévisionnel de la **tranche ferme 2020** de l'opération CRF présenté en annexe, pour l'extension du gymnase Foucher.

- **AUTORISE** le Maire ou un Adjoint délégué à solliciter la subvention portant sur cette tranche auprès de la Région Centre, via le Pays Loire Touraine.

12. Demande de subvention FEDER – AAP bâtiment démonstrateur

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté en annexe,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à déposer la candidature de la commune d'Azay-sur-Cher à l'appel à projet FEDER porté par la Région Centre « bâtiments démonstrateurs en efficacité énergétique et à haute qualité environnementale » (projet d'extension rénovation du Complexe Revaux Foucher),

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à cette candidature.

12Bis Constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de viandes fraîches labellisées de bœuf – coordination assurée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire

le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés

APPROUVE le projet de convention constitutive du groupement de commande pour la fourniture et la livraison de viandes fraîches labellisées de bœuf aux collectivités et établissements publics de l'Indre-et-Loire,

AUTORISE l'adhésion de la commune d'Azay-sur-Cher audit groupement de commandes ainsi constitué ;

AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à signer ladite convention et les marchés subséquents attribués dans l'accord-cadre précédemment défini ;

AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à notifier et exécuter lesdits marchés subséquents ;

S'ENGAGE à honorer les commandes passées en application desdits marchés subséquents, correspondants aux besoins transmis auprès du coordonnateur ;

S'ENGAGE à tenir le coordonnateur informé, sans délai, de toute difficulté relative à l'exécution de l'accord-cadre ;

S'ENGAGE à participer aux comités techniques qui seront organisés à l'initiative du coordonnateur.

CULTURE

13. Remboursement des frais de personnel de Véretz – action culturelle Sud Cher – années 2019 et 2020

Il est demandé à Azay-sur-Cher de rembourser la commune de Véretz sur la base du montant suivant : **3 532,96 €**.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE le remboursement des frais engagés par la commune de Véretz sur le niveau de remboursement exposé supra pour les années 2019 et 2020.

14. Informations générales

- **Modification du règlement du cimetière communal :**

Il est rappelé aux membres du Conseil municipal que la compétence de police des cimetières relève de la compétence exclusive du Maire qui arrête le règlement intérieur qui permet de répondre aux problèmes des usagers. Le Maire tient à informer les Conseillers de l'évolution à venir du règlement intérieur du cimetière selon la proposition jointe en annexe, retenue suite aux travaux de la commission cimetière. Les modifications apportées portent essentiellement sur des précisions techniques.

- **Vœux à la population 2021** : en raison de la crise sanitaire, la municipalité n'organisera pas de cérémonie des vœux en 2021. En revanche, il sera proposé aux Azéens d'accéder à une vidéo sur le site internet de la collectivité.

Pour les mêmes raisons, les vœux au personnel communal ne se tiendront pas, eux non plus.

- **Point sur le plan de financement de la tranche ferme de l'opération du Complexe Revaux Foucher.**

- ✓ A ce jour, nous avons reçu deux notifications d'aides de l'Etat :
 - DETR 2020 : 278 586,30 €
 - DSIL 2020 (enveloppe exceptionnelle 2020) : 189 371 €
- ✓ Autre demande de subvention attendue pour la tranche ferme :
 - CRST (Région via le Pays Loire Touraine) : 180 800 €
- ✓ Autre demande portant sur l'ensemble des tranches : appel à projet bâtiment démonstrateur - fonds FEDER : en cours de montage (montant espéré : 693 177,00 €).

- **Amélioration du service postal** : nouvelle implantation pour une amplitude accrue qui apporterait satisfaction aux usagers. Après une étude menée avec la Poste et compte tenu de la présence locale d'un buraliste déjà partenaire de la Poste, et avec l'accord de la gérante, il est envisagé que le point Poste soit déplacé dans les locaux de la buraliste au printemps prochain, offrant ainsi une large amplitude horaire de service à l'ensemble des habitants. Pour rappel, la Poste n'offrait plus que quelques heures d'ouverture en semaine (15H00/17h15 et une courte permanence le samedi matin). Les habitants disposeront ainsi des mêmes services avec une amplitude d'accueil sur toute la journée du lundi au samedi.

M. le Maire souhaite de bonnes fêtes à tous.

Fin de la séance à 21h15.

Azay-sur-Cher, le 21 décembre 2020



Le Maire

Janick ALARY